



Le 22 octobre 2018

Madame Marie-France Lapierre, présidente sortante
Conseil scolaire francophone de la C.-B.
100 – 13511 Commerce Parkway
Richmond, C.-B. V6V 2J8

Objet : Adoption du Plan d'action PLOE 2018-2023 du CSF

Madame la Présidente sortante,

À la lumière des résultats du scrutin du 20 octobre dernier, qui s'est traduit par l'élection de sept nouveaux membres au conseil d'administration du Conseil scolaire francophone de la C.-B., la Fédération des parents francophones souhaite réitérer sa demande voulant que l'adoption du Plan d'action du PLOE du CSF n'ait lieu qu'après l'assermentation de ses nouveaux conseillers et conseillères scolaires, c'est-à-dire après le 2 novembre 2018.

Comme les membres du nouveau conseil d'administration seront assermentés moins de sept jours ouvrables après la date préalablement annoncée par le CSF pour l'adoption du Plan d'action du PLOE, notre demande ne vise pas à retarder l'adoption de ce Plan de plusieurs mois. Nous recommandons simplement d'attendre l'arrivée en poste des nouveaux conseillers et conseillères scolaires avant de procéder à l'adoption du Plan d'action du PLOE, ce qui permettrait, de manière très réaliste, qu'il soit adopté dès cet automne.

Il est fort probable que les interlocuteurs du CSF au ministère de l'Éducation sauront se montrer compréhensifs à l'égard de la situation à laquelle fait face le CSF après la récente élection scolaire. L'appareil gouvernemental vient, lui aussi, de traverser une période d'ajustement à la suite de l'élection de mai 2017, ce qui a eu pour effet de retarder certaines décisions importantes jusqu'à l'installation du nouveau gouvernement provincial.

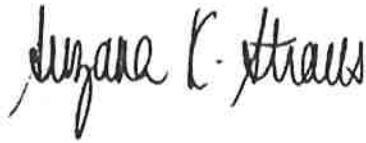
Tel que nous l'avons souligné dans la rétroaction que nous avons transmise au directeur général dans le cadre de la consultation sur le Plan d'action du PLOE, c'est le nouveau conseil d'administration du CSF qui sera responsable de la mise en œuvre et de l'évaluation du Plan, et il serait donc préférable d'impliquer celui-ci dès le début du processus. En effet, les priorités de ce nouveau CA pourraient faire en sorte que le Plan d'action du PLOE doive être modifié en conséquence.

Finalement, la principale raison invoquée par le CSF pour préconiser l'adoption du Plan d'action du PLOE en octobre 2018 était que les membres nouvellement élus au conseil d'administration ne connaîtraient peut-être pas les rouages du PLOE et de la pédagogie au CSF. Toutefois, maintenant que ces sept personnes sont connues, force est de constater que la grande majorité des nouveaux conseillers et conseillères ont déjà une bonne connaissance des dossiers pédagogiques du CSF, plusieurs ayant d'ailleurs activement participé à la consultation portant sur le Plan d'action du PLOE au cours de l'été dernier.

Pour toutes ces raisons, il serait judicieux de reporter l'adoption du Plan d'action PLOE du CSF à une date ultérieure au 2 novembre 2018; et c'est ce que vous prie de faire la Fédération des parents francophones, dans un souci de démocratie.

Dans l'espoir que vous répondrez positivement à notre demande, veuillez recevoir, Madame la présidente sortante, nos sincères salutations.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, reading "Suzana C. Straus". The signature is written in a cursive, flowing style.

Suzana Straus

c.c. Conseillers scolaires sortants et conseillères scolaires sortantes, CSF